



PLAN STRATEGIQUE SECTORIEL

**DEPARTEMENT
AGRICULTURE**

Table des matières

Introduction.....	3
Rappel.....	3
Composantes du secteur.....	4
A. AXE0 : Renforcement des capacités du personnel du département.....	4
Objectifs et résultats attendus :	4
Objectif général : Renforcer les capacités du personnel sur les thématiques clés du développement du développement durable.....	4
Stratégies et Activités	4
B. AXE 1 : Gouvernance du développement Durable.....	5
Objectifs et résultats attendus :.....	5
C. AXE 2 : Sécurité alimentaire	6
Objectifs et résultats attendus :.....	6
D. AXE 3 : Transition agroécologie	7
Objectifs et résultats attendus	7
E. AXE 4 : Création d’emplois verts.....	8
Objectifs et résultats attendus	8
F. Axe 5 : Digitalisation, Transformation agricole et accès aux marchés.....	8
G. Objectifs : Contribuer au développement des chaînes de valeur et la facilitation de l’accès aux marchés des producteurs encadrés.....	8
H. Résultats attendus	9
Théorie du Changement du Plan Stratégique Sectoriel Agriculture (2025-2027).....	9
Problème Central :.....	9
Conclusion :	10
Plan d’action triennal 2025-2027	11
THEORIE DU CHANGEMENT DU PLAN SECTORIEL TRINENAL DU DEPARTMENT DE L’AGRICULTURE....	17
ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT AGRICULTURE	18

Introduction

L'agriculture malienne repose essentiellement sur des pratiques traditionnelles assujetties aux conditions géographiques et climatiques ainsi qu'à une pluviométrie variable. Les systèmes d'exploitation agricole dominants sont de type familial et tirent leurs revenus d'une agriculture pluviale faiblement mécanisée.

Dans l'optique de contribuer à la résolution des problèmes ci-dessus énumérés, le département de l'agriculture et de la résilience, conformément au plan stratégique 2023-2027 de CAEB et à la politique de développement agricole du Mali, entend implémenter le présent sous plan sectoriel triennal de l'agriculture (2025-2027) dans ses localités d'intervention. (i) La gouvernance du développement durable, (ii) la sécurité alimentaire, (iii) la transition agroécologie, (iv) la création d'emplois verts, (v) la digitalisation, transformation et accès aux marchés sont les composantes du plan sectoriel triennal du département de l'Agriculture.

Rappel

Vision de CAEB : Une société juste et épanouie

Mission de CAEB : Promouvoir le mieux-être des communautés dans une perspective de développement durable.

Objectif de CAEB :

- ⇒ Contribuer à l'accroissement économique des couches défavorisées à travers, l'appui technique ou financier aux initiatives économiques génératrices de revenus, la mise en place ou la mise en relation avec des caisses d'épargne et de crédit ;
- ⇒ Augmenter le taux d'instruction des communautés à travers l'éducation formelle et informelle par la promotion de la participation des communautés, l'amélioration de la qualité de l'éducation etc. ;
- ⇒ Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des groupements / associations de base, des communes par la formation et l'appui/conseils pour favoriser leur participation efficace dans les processus de planification de mise en œuvre et de suivi/évaluation des actions de développement de leurs localités ;
- ⇒ Améliorer les conditions socio – sanitaires des communautés à travers des activités d'IEC et la promotion des services de santé de base ;
- ⇒ Promouvoir les droits humains à tous les niveaux à travers des actions de plaidoyer et de lobbying.

Composantes du secteur

Les actions du plan du département de l'agriculture se focaliseront sur cinq axes essentiels la gouvernance environnementale, la sécurité alimentaire, la transition agroécologie, la création de l'emplois verts et la digitalisation, transformation et accès aux marchés assortis des stratégies et des activités pour soutenir l'approche de CAEB en matière de développement durable du département.

Le renforcement des capacités continu du personnel du département sur les thématiques en lien avec les cinq axes sera le socle de ce plan sectoriel triennal.

A. AXE0 : Renforcement des capacités du personnel du département

Objectifs et résultats attendus :

Objectif général : Renforcer les capacités du personnel sur les thématiques clés du développement durable

Objectif spécifique 1A0 : former 70% du personnel du département sur les techniques agricoles et le système d'élevage

Objectif spécifique 2A0 : Former 70% former 70% du personnel du département sur les Innovations et les Technologies

Objectif spécifique 3A0 : former 70% du personnel du département sur la Gestion, la Planification et le développement durable

Objectif spécifique 4A0 : former 70% du personnel du département sur les politiques et réglementations au Mali

Résultats attendus1 OS1A0 : 70% du personnel du département sont formés sur les techniques agricoles et le système d'élevage.

Résultats attendus2 OS1A0 : 70% du personnel du département sont formés sur les innovations et les technologies.

Résultats attendus3 OS1A0 : 70% du personnel du département sont formés sur la Gestion, la Planification et le développement durable.

Résultats attendus 4OS1A0 : 70% du personnel du département sur les politiques et réglementations agricoles au Mali

Stratégies et Activités

Les sessions de formation se dérouleront conformément au plan de renforcement des capacités issu de l'évaluation des performances du personnel réalisée annuellement. Elles se feront au niveau de la direction et des représentations locales sous forme d'ateliers pratiques, des démonstrations sur le terrain, des formations mixtes (théorie-pratique).

B. AXE 1 : Gouvernance du développement Durable

Objectifs et résultats attendus :

Objectif général : Promouvoir une gouvernance du développement durable.

Objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Renforcer la participation citoyenne dans la prise de décision

Objectif spécifique 2 : Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités des acteurs locaux pour une gouvernance inclusive et durable.

Objectif spécifique 4 : Intégrer le développement durable dans les politiques locales

2. Résultats attendus :

R1 OS1A1 : Participation accrue des citoyens dans les processus décisionnels

- Mise en place de comités consultatifs multipartites.

R1OS2A1 : Adoption de pratiques de gestion durable des ressources

- Réduction de 30 % de l'exploitation non contrôlée des ressources naturelles.

R1OS3A1 : Capacités renforcées des acteurs locaux

- 100 élus locaux formés sur les outils de gouvernance durable.
- Adoption de nouveaux outils de gestion participative.

R1OS4 A1 : Stratégies communale de gestion de l'environnement alignées sur les objectifs de développement durable (ODD)

- Intégration des ODD dans les plans de développement locaux. (PDESC)
- Partenariats renforcés avec des organisations spécialisées en développement durable.

Stratégies et Activités :

Des rencontres et séances de travail seront réalisées au cours du premier trimestre avec l'Agence de l'Environnement et le Développement Durable (AEDD) en vue de faciliter la création d'un espace d'action entre les acteurs étatiques et non étatiques (publique privé) autour de la gestion de l'environnement.

Au niveau des régions les directions régionales de l'environnement seront sollicitées pour parrainer la création des espaces qui abriteront l'élaboration des plans d'action annuel pour l'environnement.

Dans les cercles et communes d'intervention des rencontres et séances de travail seront tenues en vue d'une planification et d'une gestion mieux intégrées des ressources et d'une prise en considération des conséquences environnementales et sociales des changements planifiés. Ces rencontres et séances de travail mettront un accent particulier sur la participation des femmes, des jeunes et des groupes

vulnérables et se solderont par la mise en place de mécanismes de consultation publique régulière et l'élaboration des plans d'action pour l'environnement.

Tous les acteurs (groupements de femmes, exploitant forestiers, collectivités, services techniques, le secteur privé) prendront part à ces rencontres. Un comité consultatif multipartite sera mis en place. Il aura comme tâches le suivi de l'application du plan et son intégration sous ses trois dimensions (social, économique et environnementale) au plan de développement Economique Social et Culturel (PDESC).

A la fin de chaque année, Une évaluation des plans d'action annuel pour l'environnement sera organisée avec les services techniques, les collectivités, les autorités politiques et administratives, les exploitants forestiers, les producteurs, les éleveurs et le secteur privé au niveau des régions et cercles.

Notons que des sessions de renforcement des capacités des élus locaux et les responsables communautaires sur les principes du développement durable et la facilitation de l'accès à l'information pour une meilleure gouvernance seront organisées au niveau de toutes les communes d'intervention. Des partenariats seront noués et ou renforcés entre les communes et les organisations spécialisées en développement durable.

Des séances de sensibilisation des populations seront réalisées sur les pratiques écoresponsables sur les antennes des radios locales et par les équipes locales du département de l'agriculture de CAEB.

C. AXE 2 : Sécurité alimentaire

Objectifs et résultats attendus :

Objectif général : Promouvoir la sécurité alimentaire à travers le renforcement et la mise à disposition des moyens et des modes de production aux communautés vulnérables dans nos régions d'intervention.

Objectif spécifique 1A2 : Renforcer les capacités de production sur les modes de production adaptés aux effets du changement climatique.

Objectif spécifique 2A2 : vulgariser les semences améliorées résistant aux effets du changement climatique.

Objectif spécifique 3A2 : Appuyer les banques de céréales des régions d'intervention dans l'élaboration de stratégie de mobilisation des ressources pour assurer la disponibilité des céréales pour les communautés pendant les périodes de soudure.

Résultats attendus :

R1. OS1A2. Les communautés sont dotées des capacités et technologies de production agricoles pour assurer leur sécurité alimentaire.

R1. OS2A2. Les actifs sont créés et répondent aux besoins de consommation alimentaire des communautés vulnérables ;

R1. OS3A2 : Au moins 75% des banques de céréales des zones d'intervention ont un plan de mobilisation de ressources pour assurer la disponibilité des céréales pour les communautés pendant les périodes de soudure.

Stratégie et activités

Les organisations communautaires de base (OCB) vont disposer de plans de développement en rapport avec la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Ces structures de base seront accompagnées sur la politique nationale de l'agriculture, la loi foncière et la loi d'orientation agricole. Des études sommaires seront réalisées avec les communautés pour lister les chaînes de valeurs agricoles les plus importantes, les niches d'opportunités, les produits à haute valeur ajoutée. Il y aura aussi l'introduction des variétés à haut rendement résistant au changement climatique à travers une approche recherche action. Un diagnostic des banques de céréales seront réalisés pour identifier les contraintes liées à leur approvisionnement régulier en céréales afin de les accompagner dans l'élaboration des stratégies de mobilisation de ressources pour les amener vers une autonomisation.

D. AXE 3 : Transition agroécologie

Objectifs et résultats attendus

Objectif général : Promouvoir la transition agroécologie à travers le développement des compétences des producteurs en agroécologie paysanne afin d'atténuer les risques liés aux effets du changement de climatique.

Objectif spécifique 1A3 : Renforcer les capacités des producteurs encadrés sur les dimensions agroécologiques paysannes et les pratiques agroécologiques adaptées aux effets du changement climatique.

Objectif spécifique 2A3 : Sensibiliser les producteurs encadrés sur les interactions de l'écosystème

Résultats attendus

R1. OS1A3. Les (03) dimensions (environnementale, socioéconomique et politique organisationnelle) de l'agroécologie sont connues avec les treize principes par les paysans des localités d'intervention.

R1. OS2A3. Au moins 03 pratiques agroécologies sont vulgarisées et adoptées par les producteurs dans les régions d'intervention.

Stratégie et activités

Des autodiagnostic participatifs des pratiques agroécologiques seront réalisés avec les communautés (producteurs, leaders locaux, groupements de femmes et de jeunes) pour identifier les dimensions environnementales dans toutes les localités d'intervention. Ils seront suivis par l'élaboration d'un plan de renforcement de capacités en lien avec les faiblesses identifiées lors des diagnostics.

La mise en œuvre des plans de renforcement issus des diagnostics sera matérialisée et suivi par les chefs des départements de l'agriculture et celui du suivi évaluation sous forme de feuille de route.

Des séances de sensibilisation sur les pratiques agroécologiques et les effets du changement climatique seront organisées dans les villages. Des messages de sensibilisation et des débats interactifs sur les interactions entre l'homme et la nature seront animés sur les antennes des radios locales par le département et des invités spécialistes de l'environnement.

E. AXE 4 : Création d'emplois verts

Objectifs et résultats attendus

Objectif général : Contribuer à la création des emplois verts dans les régions d'intervention à travers le renforcement des capacités et le coaching des jeunes.

Objectifs spécifique 1A4 : Sensibiliser les jeunes de 18 à 35 ans sur les avantages des emplois verts

Objectif spécifique 2A4 : Renforcer les capacités des jeunes de 18 à 35 ans dans la gestion des entreprises vertes.

Résultats attendus :

R1.OS1.A4. : Au moins 70% des jeunes de 18 à 35 ans sont informés sur les avantages des emplois verts

R2.OS1.A4. : 40% des jeunes de 18 à 35 ans des zones d'intervention sont formés sur la gestion des entreprises vertes.

R2.OS1.A4. : La création d'au moins **06** emplois verts est appuyée par le département au bout de 03 ans dans les régions d'intervention.

Stratégie et activités :

Les activités seront focalisées sur la réalisation des campagnes de sensibilisation sur les avantages des emplois verts auprès des jeunes, les parents et les collectivités. L'organisation de sessions de formation sur la gestion d'entreprises vertes. Coaching des porteurs de projets

F. Axe 5 : Digitalisation, Transformation agricole et accès aux marchés.

G. Objectifs : Contribuer au développement des chaînes de valeur et la facilitation de l'accès aux marchés des producteurs encadrés.

Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de production et de transformation agricole.

Objectif spécifique 2 : Renforcer les producteurs sur la gestion financière et le marketing digital

Objectif spécifique 3 : Faire le linkage entre les producteurs et les banques de céréales des régions d'intervention.

H. Résultats attendus

R1OS1A5 : 70% producteurs sont formés sur les techniques de production et de transformation agricole.

R1OS2A5 : 70 % des producteurs encadrés sont formés sur la gestion financière et le marketing digital.

R1OS3.A5 : Des réseaux de producteurs et gestionnaires de banques de céréales sont mis en place dans les régions d'intervention.

Théorie du Changement du Plan Stratégique Sectoriel Agriculture (2025-2027)

Problème Central :

L'agriculture malienne repose sur des pratiques traditionnelles faiblement mécanisées et dépendantes de la pluviométrie, entraînant une faible résilience aux changements climatiques, une insécurité alimentaire persistante et des opportunités limitées pour les jeunes.

Changement visé :

Un secteur agricole durable et résilient qui garantit la sécurité alimentaire, crée des emplois verts, adopte des pratiques agroécologiques et s'appuie sur la digitalisation pour améliorer la productivité et l'accès aux marchés.

Chaine de Résultats :

1. **Si** la gouvernance environnementale et durable est renforcée **Alors** les communautés locales seront davantage impliquées dans la gestion des ressources naturelles, ce qui améliorera la résilience face aux défis climatiques et environnementaux.
2. **Si** les capacités de production et l'accès aux semences améliorées sont accrus **Alors** la sécurité alimentaire des communautés vulnérables sera renforcée, réduisant leur dépendance aux importations et aux aléas climatiques.
3. **Si** les pratiques agroécologiques sont vulgarisées et adoptées **Alors** l'impact de l'agriculture sur l'environnement sera réduit et la productivité sera améliorée de manière durable.
4. **Si** les jeunes sont sensibilisés et formés aux emplois verts **Alors** ils auront plus d'opportunités d'emplois durables et contribueront à une économie agricole plus verte et inclusive.
5. **Si** les producteurs accèdent aux outils numériques et à la transformation agricole **Alors** ils pourront mieux valoriser leurs produits et accéder à des marchés rémunérateurs, augmentant ainsi leurs revenus.

Hypothèses Clés :

- Les communautés locales et les élus acceptent d'adopter des mécanismes de gouvernance participative.
- L'accompagnement technique et financier des producteurs est assuré.
- Les jeunes manifestent un intérêt pour les emplois verts et reçoivent un appui suffisant pour entreprendre.
- L'accès aux infrastructures numériques et aux marchés est effectif.

Conclusion :

Le Plan Stratégique Sectoriel Agricole 2025-2027 constitue un cadre opérationnel pour le développement durable du secteur agricole dans les régions d'intervention. Sa mise en œuvre concertée avec les partenaires locaux et les communautés permettra d'assurer une meilleure résilience face aux défis climatiques et de renforcer la sécurité alimentaire.

Plan d'action triennal 2025-2027

Résultats attendus	Activités planifiées	Périodes			Budget	Responsables	Personnes Impliquées
		An1	An2	An3			
AXE 1 : Gouvernance du développement Durable							
R1. OS1A1. Participation accrue des citoyens dans les processus décisionnels	Constitution de répertoires des acteurs pour la protection de l'environnement						
	Création d'espaces d'échange sur la protection de l'environnement						
	Mise en place de comités consultatifs multipartites au niveau des cercles (composés des membres de groupements de femmes, exploitants forestiers, association de jeunes, services techniques et collectivités)						
R1OS2A1 : Réduction de 30 % de l'exploitation non contrôlée des ressources naturelles	Sensibilisation des communautés sur les dangers des effets du changement climatique						
	Tenue des AG au niveau des communes d'intervention sur la signature des conventions pour la protection de l'environnement et mis à défens des espaces.						

	Mise en place des commissions de protection de l'environnement dans les villages						
	Elaboration et signature des conventions de protection de l'environnement						
R1OS3A1 : Les Capacités renforcées des acteurs locaux (03 élus locaux par commune formés sur les outils de gouvernance durable)	Information et identification des élus potentiels pour la formation sur les outils de gouvernance durable						
	Elaboration et partage de l'agenda de la formation						
	Tenue des sessions de formation sur les outils de gouvernance durable						
R1OS4 A1 : Les stratégies locales de gestion de l'environnement alignées sur les objectifs de développement durable (ODD)	Tenue des sessions de formation sur les ODD au niveau des communes						
	Analyse des stratégies communales de gestion de l'environnement						
	Production et dissémination du rapport d'analyse des stratégies communales de gestion de l'environnement.						
	Elaboration de plan de suivi des recommandations issues de l'analyse des						

	stratégies communales de gestion de l'environnement.						
AXE 2 : Sécurité alimentaire							
R1. OS1A2. Les communautés sont dotées des capacités et technologies de production agricoles pour assurer leur sécurité alimentaire.	Diagnostic des capacités de production et de technologies agricoles						
	Production et dissémination du rapport de diagnostic						
	Elaboration de calendrier de renforcement des capacités en technologies et de production agricole						
R1. OS2A2. Les actifs sont créés et répondent aux besoins de consommation alimentaire des communautés vulnérables ;	Formation des producteurs sur les techniques agricoles adaptées au climat						
	Introduction de variétés résistantes aux aléas climatiques.						
R1. OS3A2 : Au moins 75% des banques de céréales des zones d'intervention ont un plan de mobilisation de ressources pour assurer la disponibilité des céréales pour les communautés pendant les périodes de soudure.	Réalisation de diagnostics participatifs sur les banques de céréales						
	Elaboration de plan de renforcement des capacités des BC						

AXE 3 : Transition agroécologie

<p>R1. OS1A3. Les (03) dimensions (environnementale, socioéconomique et politique organisationnelle) de l'agroécologie sont connues avec les treize principes par les paysans des localités d'intervention</p>	<p>Tenue des séances de sensibilisation sur les dimensions et les 13 principes de l'agroécologie dans les communes et cercles d'intervention</p>						
<p>R1. OS2A3. Au moins 03 pratiques agroécologies sont vulgarisées et adoptées par les producteurs dans les régions d'intervention</p>	<p>Vulgarisation des pratiques agroécologiques au niveau des communes et cercles d'intervention</p>						

AXE 4 : Création d'emplois verts

<p>R1.OS1.A4. : Au moins 70% des jeunes de 18 à 35 ans sont informés sur les avantages des emplois verts.</p>	<p>Tenue des séances de sensibilisation sur les avantages des emplois verts par le personnel du département et sur les antennes des radios locales.</p>						
<p>R1.OS2.A4. : 40% des jeunes de 18 à 35 ans des zones d'intervention sont formés sur la gestion des entreprises vertes.</p>	<p>Constitution d'un répertoire de jeunes de 18 à 35 ans pour la formation sur la gestion d'entreprises vertes Elaboration et partage d'un calendrier des sessions de</p>						

	formation sur la gestion des entreprises vertes						
	Tenue des sessions de formation sur la gestion des entreprises vertes dans les communes d'intervention						
R2.OS2.A4. : La création d'au moins 06 emplois verts est appuyée par le département au bout de 03 ans dans les régions d'intervention.	Identification des IMF des zones d'intervention favorables au financement des entreprises vertes						
	Mise en relation des jeunes formés avec les IMF favorables au financement des entreprises vertes						
	Accompagnement des jeunes des jeunes entrepreneurs financés pendant un semestre						
Axe 5 : Digitalisation, Transformation agricole et accès aux marchés.							
R1OS1A5 : 70% producteurs sont formés sur les techniques de transformation agricole.	Ciblage et information des producteurs sur les spéculations à transformer						
	Tenue de formation sur les techniques de transformation des produits ciblés.						
R1OS2A5 : 70 % des producteurs encadrés sont formés sur la gestion	Tenue de formation sur la gestion financière et le marketing digital						

financière et le marketing digital.							
R1OS3.A5 : Des réseaux de producteurs et gestionnaires de banques de céréales sont mis en place dans les régions d'intervention	Tenue des séances de sensibilisation sur l'importance des réseaux de producteurs et gestionnaires des banques de céréales						
	Mise en place des réseaux de producteurs et gestionnaires des banques de céréales						

THEORIE DU CHANGEMENT DU PLAN SECTORIEL TRINENAL DU DEPARTMENT DE L'AGRICULTURE

Un secteur agricole durable et résilient qui garantit la sécurité alimentaire, crée des emplois verts, adopte des pratiques agroécologiques et s'appuie sur la digitalisation pour améliorer la productivité et l'accès aux marchés

Les communautés locales sont davantage impliquées dans la gestion des ressources

La sécurité alimentaire des communautés vulnérables est renforcée,

L'impact de l'agriculture sur l'environnement est réduit et la productivité est améliorée de manière durable

Plus d'opportunités d'emplois durables pour les jeunes et promotion d'une économie

Les jeunes ont mieux valorisé leurs produits et accédé à des marchés rémunérateurs

La gouvernance environnementale et durable est renforcée

Les capacités de production et l'accès aux semences améliorées sont accrus

Les pratiques agroécologiques sont vulgarisées et adoptées

Les jeunes sont sensibilisés et formés aux emplois verts

Les producteurs accèdent aux outils numériques et à la transformation agricole

Des pratiques traditionnelles faiblement mécanisées et dépendantes de la pluviométrie, entraînant une faible résilience aux changements climatiques, une insécurité alimentaire persistante et des opportunités limitées pour les jeunes.

Hypothèses

Les jeunes manifestent un intérêt pour les emplois verts et reçoivent un appui suffisant pour entreprendre.

L'accès aux infrastructures numériques et aux marchés est effectif

Hypothèses

Les communautés locales et les élus acceptent d'adopter des mécanismes de gouvernance participative.

L'accompagnement technique et financier des producteurs est assuré.

ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT AGRICULTURE

